

Les réponses à apporter

L'application de ces principes généraux d'organisation de la croissance soulève un certain nombre de questions. Elles touchent à des thématiques très diverses qui illustrent la difficulté du propos :

- définition et mise en œuvre du développement durable pour les territoires hors centralités ;
- difficultés liées aux coûts et à la maîtrise du foncier nécessaire à la mise en œuvre des projets politiques ;
- définition de la notion de logement social. Il faudra mettre l'accent sur la mixité et la cohésion sociale. La mixité sociale devra aussi être envisagée à l'échelle de l'inter-Scot afin de ne pas avoir de déséquilibres marqués entre les territoires ;
- la localisation de l'offre de logement social prioritairement dans les centres

urbains bien desservis en transport en commun et équitablement répartie sur l'ensemble du territoire ;

- prise en charge des personnes âgées (logements adaptés, services aux personnes...) ;
- développement des TC en espaces péri urbains et ruraux, examiner les opportunités offertes par le transport à la demande : nécessité d'être créatif, de s'adapter à chaque environnement ;
- superposition des structures et procédures institutionnelles et le problème de lisibilité que cela entraîne pour les élus et l'action publique ;
- développement de la gouvernance dans la démarche métropolitaine, nécessité d'associer les bons interlocuteurs en fonction des différents sujets (Etat, Conseil régional, Conseils généraux...).

Les questions clefs sont donc identifiées et posées, chacun prend mesure des projets qui sont lancés.

En ce qui concerne le caractère multipolaire de l'inter-Scot, il reste à être plus explicite sur les fonctions, le contenu et donc la hiérarchie des centralités à l'échelle métropolitaine.

Il pourrait s'agir, selon Martin Vanier animateur de la rencontre, de définir et caractériser des niveaux (3 au plus) et de définir l'organisation politique pour porter et suivre cette démarche structurante à l'échelle métropolitaine.

Il faudra jouer sur les complémentarités, les organiser, créer des réseaux, définir une stratégie pour organiser la crédibilité politique de la démarche.

Il convient, dès à présent, de se mettre d'accord sur les mots, d'avoir un lexique commun afin de se comprendre, de négocier et de décider.

3. La poursuite de la démarche Inter-Scot

Dans ce contexte, la démarche inter-Scot est le cœur du dispositif de réflexion politique et de travail technique. De nombreuses problématiques sont encore à creuser à cette échelle.

Les 2 sujets clefs à traiter lors des prochaines rencontres des présidents s'articulent autour :

- des transports et des déplacements ;
- de l'attractivité économique à travers notamment les fonctions tertiaires, la logistique, le transport de marchandises.

La prochaine rencontre, pré-programmée le 22 mai 2007 dans le Scot Nord-Isère, portera sur le premier sujet.



De gauche à droite : Bernard LOBIETTI, Bruno CHARVET, Patrick GAGNAIRE, Raymond TERRACHER, Louis LAVERGNE, Alain BERTHEAS, Adolphe MOLINA.

Sud Loire

Beaujolais

Nord-Isère

La Dombes

Ouest Lyonnais

Rives du Rhône

Val de Saône-Dombes

Boucle du Rhône en Dauphiné

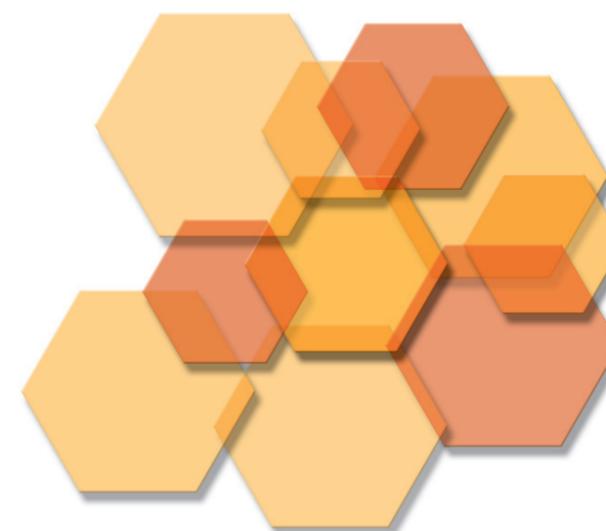
Agglomération Lyonnaise

Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

Les actes de la rencontre des présidents de Scot

Saint-Etienne

jeudi 14 décembre 2006



Les élus présents :

Alain BERTHEAS (vice-président du Scot Sud-Loire), **Bruno CHARVET** (président du Scot Beaujolais), **Patrick GAGNAIRE** (président du Scot des Rives du Rhône), **Louis LAVERGNE** (vice-président du Scot Nord Isère), **Bernard LOBIETTI** (président du Scot Bugey Côtère Plaine de l'Ain), **Adolphe MOLINA** (président du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné), **Raymond TERRACHER** (président délégué du Scot de l'agglomération Lyonnaise)

Les techniciens présents :

M. SENELET, chef de projet du Scot Beaujolais
C. LE JEUNE, chef de projet du Scot Rives du Rhône, **J. BERNE**, chef de projet du Scot Nord Isère, **JG DUMAZEAU**, directeur syndicat mixte Scot Sud Loire, **C. GARDONI**, chef de projet du Scot Bugey-Côtère-Plaine de l'Ain, **L. SAUZAY**, directeur par interim du Sepal, **P. REYMOND**, chef de projet du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné, **N. LIOGIER**, chargé de mission du Scot Rives du Rhône, **M. VANIER**, animateur

Agence urbanisme Lyon :

J.P. GUILLAUMAT-TAILLIET (directeur),
S. THIRION (coordinatrice inter-Scot),
S. ROLLAND (chargé d'études inter-Scot)

Agence urbanisme Saint-Etienne :

B. BARIOL (directrice), **S. DUPLAN**
(responsable de la communication),
N. LOUET (directrice adjointe)

Grand Lyon :

Corinne TOURASSE (directrice de la DPSA),
Arabelle CHAMBRE-FOA (conseillère
technique de G. Collomb)

R.U.L. : **Anne DUBROMEL** (directrice)

D.R.E. : **Anne GUILLABERT** (responsable
du service aménagement, DRE)

...

Excusés : **Jacqueline FOURNET** (présidente
du Scot Val de Saône-Dombes),
Georges MARGUIN, (président du Scot de
la Dombes) **Michel OZIOL** (président du
Scot Ouest Lyonnais) **Michel THIOLLIERE**
(président du Scot Sud Loire) et **Gilles BUNA**
(président de l'Agence d'urbanisme pour le
développement de l'agglomération Lyonnaise)
et **Marcel DOUTRE** (président de l'Agence
d'urbanisme de Saint-Etienne).

5^e rencontre des présidents de Scot le 14 décembre 2006 à Saint-Etienne

Le jeudi 14 décembre a eu lieu, à Saint-Etienne, la 5^e rencontre des présidents de Scot, instance de mutualisation et de coordination des dix Schémas de cohérence territoriale de l'aire métropolitaine lyonnaise.

1. L'objet de cette 5^e rencontre

Cette rencontre fait suite à celle organisée le 6 juillet 2006 à Crémieu, sur l'initiative du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné, au cours de laquelle les présidents des syndicats mixtes s'étaient accordés sur la poursuite d'objectifs d'aménagement du territoire métropolitain consignés dans un Chapitre commun.

Le «Chapitre commun», les objectifs partagés :

- Une métropole accueillante : l'ambition démographique.
- Une attractivité métropolitaine fondée sur un développement cohérent du réseau ferroviaire et de l'habitat.
- Une métropole nature qui protège et valorise son environnement.
- Une attractivité économique conçue sur la complémentarité.
- Une métropole ouverte.
- Inscrire cette démarche métropolitaine dans une gouvernance renforcée.

L'objet de la rencontre de Saint-Etienne était d'approfondir l'un de ces objectifs, celui d'une métropole accueillante et attractive pour répondre aux ambitions démographiques importantes des 10 Scot.

La métropole lyonnaise pourrait accueillir entre 300 000 et 500 000 habitants d'ici 2030. Ce chiffre n'est pas un objectif en soi, l'ambition étant plutôt de réunir les conditions d'attractivité les plus favorables à cet accueil. Les Scot s'entendent donc sur l'identification de pôles ayant vocation, à l'échelle métropolitaine, de contribuer à cette croissance. Les agglomérations lyonnaise et stéphanoise ainsi que l'agglomération Nord-Isère ont, à cet égard, un rôle crucial à jouer. Les pôles secondaires doivent aussi y contribuer pour une bonne part. Cette coresponsabilité dans l'accueil démographique contribuera à la lutte contre la diffusion et l'étalement urbain, source de dilution des moyens investis et de consommation abusive de l'espace.

La cartographie de ces ambitions démographiques à long terme reflète les préoccupations actuelles des territoires :

- ambition modérée pour un Sud Loire aujourd'hui en perte démographique ;
- ambition d'accueil soutenue pour le Sepal ;
- ambition contrôlée pour l'Ouest lyonnais, La Dombes, Bucopa, Val de Saône-Dombes, Nord-Isère aujourd'hui en forte progression.

2. Organiser la croissance : où et suivant quels principes ?

Les 10 Scot partagent une conception de l'urbanisme axée sur une hiérarchie des centralités. Il s'agit de conforter la structure multipolaire du territoire.

- Le Sud Loire identifie 4 niveaux de centralités différenciés pour accueillir le développement urbain. Une hiérarchie est établie en fonction du niveau de desserte en TC.
- Le Sepal fait une analyse par échelle, en fonction du vécu des habitants : échelle de proximité, intermédiaire et métropolitaine.
- Le Schéma directeur du Bucopa tend à freiner le développement de l'urbanisation à proximité de Lyon pour la déplacer et l'équilibrer plus à l'est sur Ambérieu-en-Bugey tout en arrêtant les développements anarchiques périphériques sur ce secteur. Le président souligne les

actions de pédagogie, de communication et de suivi à mettre en place auprès des élus des communes dans la mise en œuvre du Schéma Directeur.

- Le Scot Boucle du Rhône en Dauphiné, plus rural, a pour ambition de densifier les pôles urbains existants et de développer l'offre en logements sociaux.

Les objectifs partagés

Quel que soit le type de hiérarchie urbaine retenue, les 10 Scot s'accordent sur la nécessité de travailler à un développement durable du territoire en se donnant comme objectifs de :

- développer en priorité les centralités, les pôles urbains existants et bien desservis en TC, en travaillant sur le renouvellement urbain, la densification et la diversification des formes urbaines ;
- développer un réseau de transport alternatif aux véhicules individuels ;
- développer et équilibrer l'offre en logement social ;

- travailler les parcours résidentiels des ménages, favoriser l'émergence de parcours métropolitains ;
- offrir aux différentes échelles retenues la meilleure offre de services aux habitants ;
- coupler le développement démographique avec le développement économique afin d'éviter « l'effet ghetto industriel » et la spécialisation des territoires ;
- limiter l'extension urbaine et préserver ainsi les espaces agricoles (développer l'agriculture péri urbaine) et naturels.

Les élus ont insisté sur l'importance de porter cette conviction au plus près du terrain, l'échelle communale, la compétence urbanisme étant souvent encore exercée à l'échelon local. Il s'agit, par un engagement politique fort, de faire partager ces objectifs et par un travail pédagogique et technique de convaincre et de mettre en œuvre. En l'absence de ce volontarisme, les ambitions politiques des Scot ne seront pas atteintes.

